

## Politique régionale de santé

Située au 17<sup>ème</sup> rang national pour l'espérance de vie et à la 19<sup>ème</sup> position pour le taux de mortalité masculine, la Lorraine se caractérise par une surmortalité générale par rapport aux autres Régions françaises, qui n'est pas sans lien avec le passé industriel de la Région et les difficultés économiques de certains bassins de vie.

Les maladies de l'appareil respiratoire et circulatoire, les cancers, les troubles mentaux, les maladies de l'appareil digestif et les maladies endocriniennes constituent les principales causes de décès en valeur absolue en Lorraine. Deuxième facteur de mortalité régionale, le cancer touche un nombre croissant de Lorrains.

La mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans est particulièrement élevée. Selon l'Observatoire régional de la santé, plus de la moitié des décès prématurés pourraient ainsi être évités par des changements de comportements (réduction des dépendances à l'alcool, au tabac, amélioration de la nutrition baisse de la vitesse de conduite sur les routes...) et des améliorations du système de soins (prise en charge des personnes, dépistages...)

Cette situation sanitaire s'inscrit dans un contexte de fortes disparités territoriales, de nombreux lorrains cumulant inégalités d'accès aux soins et mauvais état de santé. La densité médicale en médecins généralistes libéraux est plus faible en Lorraine que dans l'ensemble des autres régions françaises. Un lorrain sur six réside dans un canton caractérisé par une faible densité médicale et une forte demande de soins. Ces cantons présentant une densité faible et une population vieillissante, sont principalement localisés en Meuse de l'Ouest et dans les Vosges.

Consciente du contexte sanitaire lorrain, le Conseil Régional a engagé une politique volontariste et solidaire de santé pour tous les lorrains, poursuivant un double objectif.

- D'une part, en amont, la Région peut influencer les comportements individuels, afin de réduire le taux de mortalité prématurée évitable et favoriser une meilleure connaissance des risques sanitaires, à travers une politique de prévention et de veille sanitaire

- D'autre part, en aval, il s'agit de lutter contre l'isolement thérapeutique et réduire les inégalités médicales entre bassins de vie. Souhaitant assurer à tous les Lorrains un service de soin de proximité de grande qualité, la Région développe des actions visant à améliorer la prise en charge thérapeutique du patient et à garantir la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional.

### **La politique régionale de prévention**

L'amélioration continue de la qualité des soins doit avoir pour contrepartie une véritable politique de prévention sanitaire. En effet, les progrès de la médecine ne doivent pas simplement conduire à vivre plus longtemps, mais également à vivre le mieux possible sans souffrance physique et psychique. La prévention constitue ainsi un volet essentiel de toute politique de santé, qui participe en premier plan, à la réduction du taux de mortalité évitable. Trois axes de prévention sont privilégiés

***⇒ La Région entend mener des actions de sensibilisation de santé auprès de ses publics cibles : lycéens, apprentis, jeunes travailleurs.***

Le Conseil Régional a engagé une réflexion particulière sur les spécificités des problématiques de santé chez les jeunes. Dans ce cadre, il met en place des actions de prévention et d'éducation dédiées à la santé des apprentis et des jeunes travailleurs.

Cette politique régionale a pour but de :

- informer les jeunes sur les conduites à risque en matière de santé,
- permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement sans que la santé constitue un frein,
- créer des lieux d'écoute et d'échange permettant aux jeunes de faire part de leurs préoccupations en matière de santé,
- mobiliser les professionnels sur l'approche préventive en matière de santé

***⇒ La Région participe aux campagnes de prévention sanitaires et aux manifestations de prévention sur tout le territoire lorrain.***

Parce que prévenir c'est avant tout informer des comportements à risques et de la nécessité d'un dépistage précoce de nombreuses pathologies, le Conseil régional s'associe aux campagnes de préventions sanitaires menées en Lorraine. Il s'agit de sensibiliser les Lorrains à l'importance de préserver leur capital santé par une bonne hygiène de vie

***⇒ La région apporte une information fiable sur la santé***

Afin de concentrer l'action régionale sur les besoins sanitaires du territoire, le conseil régional souhaite améliorer la connaissance de l'état de santé des Lorrains. Dans ce cadre, le Conseil régional participe au financement d'études sur la situation sanitaire de la Lorraine.

## **Le programme régional d'actions en faveur des soins de proximité**

***1/ Lutte contre la désertification médicale par une politique incitative à l'installation de maisons de santé dans les zones peu médicalisées***

Souhaitant assurer à tous les Lorrains un service de soin de proximité de grande qualité, la Région développe une politique visant à garantir la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional, à travers un soutien à la création de maisons de la santé.

***2/ Contribution au développement de la télé santé***

La télésanté permet d'apporter des services de santé, là où la distance est un facteur critique, par des professionnels utilisant des technologies de l'information et de la communication à des fins de diagnostic, de traitement et de prévention, de recherche et de formation continue. Elle conduit à un renforcement de la sécurité médicale, en réduisant le nombre de transferts physiques de patients, et en assurant la continuité des soins. Elle offre une meilleure information à l'utilisateur. Ce nouveau positionnement du patient au cœur du système de santé entraîne une meilleure coordination entre tous les professionnels impliqués et permet de faire évoluer la frontière aujourd'hui trop marquée entre médecine de ville et hôpital.

***3/ Soutien aux réseaux de santé***

Le vieillissement de la population et les nouveaux problèmes de santé publique se heurtent aujourd'hui à la stricte séparation des responsabilités entre le sanitaire et le social et au cloisonnement existant entre prise en charge en ville et prise en charge à l'hôpital. Les réseaux de soins assurent une coordination des professionnels de santé dans la prise en charge d'un patient, destinée à assurer la continuité des soins et à améliorer leur qualité, avec des protocoles de soins définis en commun.